

Avis de constitution

SOCIETE « ECO PUMP AFRIK »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7IEM TRANCHE NON LOIN DE L'HOTEL LE VAISSEAU., Lot
0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2025 , et enregistrés le 17/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECO PUMP AFRIK »

Objet : LA DISTRIBUTION, LE DIMENSIONNEMENT, INSTALLATION ET LA MAINTENANCE DE SYSTEMES DE POMPAGE HYDRAULIQUE ET SOLAIRE ;
- LA COMMERCIALISATION DE SOLUTIONS DE TRAITEMENT ET DE STOCKAGE DE L'EAU ;
- LA FORMATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DES SYSTEMES DE POMPAGE ET DE GESTION DE L'EAU ;
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7IEM TRANCHE NON LOIN DE L'HOTEL LE VAISSEAU., Lot
0, Ilot 0

Dirigeant(s) M OUATTARA OUANLO LACINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01148 du 06/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07654/GTCA/RC/2025 du 06/02/2025

